

## **Rapport du Président**

Commission permanente  
du lundi 15 mai 2023  
**N° CP-2023-4-14-3**  
**N° applicatif 5889**

14<sup>ème</sup> **Commission**  
Commission Agglomération de Mulhouse

**Service instructeur**

**Service consulté**

### **CITIVIA-SPL OPERATIONS SUR LE CAPITAL SOCIAL**

Résumé : CITIVIA-SPL, pour financer son nouveau plan de développement, procède concomitamment à un apurement de ses capitaux propres au moyen d'une réduction de capital et à une augmentation de capital.

CITIVIA-SPL est une société publique locale, composée de 28 actionnaires, dont la Ville de Mulhouse (38.25 % des parts), m2A (31.24 % des parts), la Région Grand Est (13.78 % des parts), la Collectivité européenne d'Alsace (6.3 % des parts), le reste étant détenu par 24 communes et 2 communautés de communes.

Schématiquement, son rayon d'action va de la région mulhousienne à Thann/Cernay, Guebwiller et le secteur de Neuf-Brisach.

Elle œuvre dans les domaines de la rénovation urbaine, le logement, l'aménagement et la construction, la création et la gestion d'équipements publics, la gestion de parcs immobiliers d'entreprises.

Son plan de développement actuel prévoit 4.3 M€ de travaux, notamment sur des équipements publics (parking multimodal gare TGV, parking Fonderie) et la création d'un centre d'escalade sur le site DMC, (ce projet sera également utilisé pour accueillir les athlètes préparant les J.O. 2024). Ce programme nécessite la mobilisation de 2 M€ de fonds propres.

Pour ce faire, la société a décidé d'une part, de consolider ses fonds propres en apurant ses comptes de capitaux propres, via une réduction du capital social et, d'autre part, en procédant à une augmentation de capital afin de couvrir l'autofinancement indiqué ci-dessus.

#### **La réduction de capital**

Avant réduction, le capital de la société est de 3 507 141 €. Cette réduction de capital social s'effectue par diminution de la valeur faciale unitaire des actions : cette dernière passera de 466.56 € à 242 € de prix unitaire, soit une décote de 224.56 €. Par cette opération, le capital social de la SPL passera de 3 507 141 € à 1 819 114 € (soit - 1 688 027 €)

Cette opération permettra de faire remonter le taux « fonds propres/capital social » de 55 % à 106 %.

Pour la CeA, détenant 480 actions, il s'agit alors de constater une moins-value de 107 788.80 €.

### **L'augmentation de capital**

Elle consiste en l'émission de 8 266 actions nouvelles d'une valeur nominale de 242 € soit, en volume, une augmentation de capital de 2 000 372 €. A l'issue de cette opération, le capital social s'élèvera donc à 3 932 656 €.

La souscription à ces actions nouvelles s'effectuera sans recours au droit préférentiel de souscription.

Il est proposé que la CeA souscrive 310 actions nouvelles d'une valeur unitaire de 242 €, pour un montant total de 75 020 €.

Il est également nécessaire de donner pouvoir à la représentante de notre assemblée, Madame Million, au sein des organes délibérants de CITIVIA-SPL afin de voter en faveur de toutes les décisions nécessaires en vue de la conduite des deux opérations sur le capital décrites dans le rapport.

Il est également nécessaire de donner pouvoir au Président de signer tous documents se rapportant à la souscription des 310 actions nouvelles.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'acter la moins-value de 224.56 € pour chacune des 480 actions détenues par la Collectivité européenne d'Alsace dans le capital de CITIVIA-SPL et de constater dans les comptes de la Collectivité la moins-value correspondante pour un total de 107 788.80 €,
- de renoncer à faire usage de notre droit préférentiel de souscription,
- de souscrire 310 actions nouvelles de CITIVIA-SPL d'une valeur unitaire de 242 €, pour un montant total de 75 020 €,
- de donner pouvoir à la représentante de notre Collectivité, Madame Million, au sein des instances délibératives de CITIVIA-SPL de voter en faveur de toutes les décisions relatives aux deux opérations sur le capital de la société,
- de me donner pouvoir de signer tout document relatif à la souscription des 310 actions nouvelles.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.